APICIL ASSET MANAGEMENT

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Stratégie Allemagne ISR

ISIN : FR0000435182

Ce FCP est géré par APICIL Asset Management (France), société appartenant au groupe APICIL.

1 - Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF : Actions de pays de la zone Euro.

Indicateur de référence : MSCI Germany Index

La performance du FCP est à comparer à la performance de l'indice MSCI Germany Index libellé en euro. Cet indicateur de référence comprend environ 65 valeurs couvrant environ 85% de toute la capitalisation boursière du marché allemand.

Objectif de gestion :

La gestion du FCP est une gestion benchmarkée ISR. L'objectif de cette gestion est de gérer un portefeuille d'actions cotées du marché allemand sélectionnées en fonction de leur qualité ISR (c'est-à-dire des valeurs respectant des critères de responsabilité en matière environnementale, sociale et de gouvernance) tout en maintenant un écart de suivi entre l'évolution de sa valeur liquidative et celle de l'indice de référence inférieur à 3% par an.

Politique d'investissement :

- L'OPCVM est éligible au PEA. Afin de respecter les contraintes d'éligibilité au PEA, l'OPCVM est en permanence investi à hauteur de 75% minimum de son actif net sur les valeurs entrant dans la composition de l'indicateur de référence MSCI Germany Index (EUR).
- La gestion du FCP est une gestion benchmarkée ISR. Pour réaliser l'objectif de gestion, l'OPCVM s'expose à hauteur minimum de 90% aux valeurs entrant dans la composition de l'indicateur de référence. Cette exposition est réalisée principalement en titres directs.
- L'approche extra financière retenue mixte sélectivité et Best in Class. L'analyse ESG (Environnement, Social et Gouvernance) des valeurs intervient en préalable du processus d'investissement pour définir l'univers d'investissement (valeurs comprises dans l'indicateur après exclusion de 20% d'entre elles sur la base de critères ESG). Cette analyse systématique et simultanée des 3 critères E, S et G a pour objet de réduire l'univers d'investissement de manière significative afin de contraindre les choix d'investissement aux entreprises les plus vertueuses selon l'analyse de la société de gestion. Ainsi et pour illustrer les choix d'exclusion, nous recherchons au sein du critère environnemental à ne pas être exposé aux sociétés n'ayant pas d'actions contre leur impact sur le réchauffement climatique. Concernant le critère Social, nous souhaitons notamment favoriser les entreprises ayant des actions positives de formation du capital humain. Enfin, concernant le critère de la Gouvernance, nous souhaitons privilégier les entreprises ayant adopté des standards de gouvernance (Board, comptabilité) de haut niveau. De plus amples informations, sur la politique ISR sont accessibles dans le prospectus et sur le site internet. Les limites méthodologiques liées aux notations de MSCI ESG sont décrites dans le prospectus. Le FCP Stratégie Allemagne ISR n'est pas labellisé par le Label ISR.
- Le portefeuille est constitué en choisissant de façon discrétionnaire, dans chaque secteur d'activité, les entreprises les plus attractives selon l'analyse de la société de gestion ; la gestion s'assure d'une bonne diversification du portefeuille et surtout de l'absence de biais significatifs sectoriels et de tailles de capitalisation.
- L'OPCVM peut intervenir sur des contrats à terme sur indice boursier en vue d'exposer ou protéger le portefeuille du risque Action tout en respectant l'exposition minimale de 90% aux actions.
- Conditions de souscriptions et de rachat :

L'investisseur a la faculté d'obtenir le remboursement de ses parts sur demande. Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jour ouvré à 12 heures (ou le prochain jour de calcul de la valeur liquidative si celle-ci ne peut être calculée) et sont effectués sur la base de la prochaine valeur liquidative.

Affectation du résultat :

Stratégie Allemagne ISR est un OPCVM de capitalisation.

Durée minimum de placement recommandée :

Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans moins de cinq ans.

2 - Profil de risque et de rendement

A risque plus faible Rendement potentiellement plus faible								A risque plus élevé Rendement potentiellement plus élevé
	1	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	

Le niveau de risque reflète le risque des marchés actions de la zone euro.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les données historiques utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. ***La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».***

Les risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- Risque de crédit : une partie du portefeuille étant investie en titres de créance et instruments du marché monétaire, la valeur de ces instruments peut baisser en cas de dégradation de la qualité des émetteurs. Elle peut devenir nulle en cas de défaut de l'émetteur du titre.
- L'utilisation d'instruments financiers à terme peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché sur le portefeuille.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

3 – Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	0 %
Frais de sortie	0%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants	1.31% TTC de l'actif net (1)
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commissions de performance	0 %

(1) Le pourcentage communiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en 12/2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais de transaction excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la section frais du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.apicil-asset-management.com .

4 – Performances passées

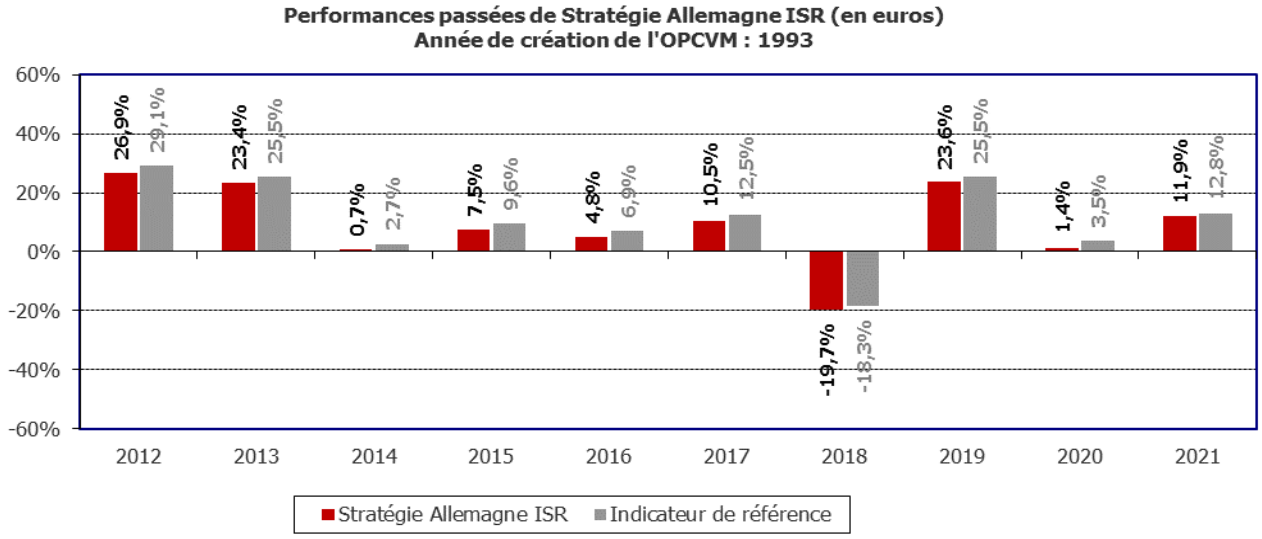

A compter du 1er mars 2021, l'indicateur de référence est MSCI Germany (EUR) en remplacement de l'indicateur de référence DAX. A cette même date, le FCP a modifié sa politique d'investissement de gestion indicielle à une gestion benchmarkée ISR.

Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures. Le calcul des performances présentées tient compte de l'ensemble des frais et commissions. Les performances ont été calculées en euros

5 – Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank

Le prospectus complet et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de : APICIL Asset Management - 20 rue de la Baume - 75008 Paris (Adresse courriel : AM_secretariat_general@apicil-am.com).

Ces documents sont également disponibles sur le site www.apicil-asset-management.com. Ces documents sont disponibles en français.

La valeur liquidative est disponible au siège social de la société de gestion - 20 rue de la Baume - 75008 Paris.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet www.apicil-asset-management.com ou sur simple demande écrite auprès de la société de gestion.

L'OPCVM n'est pas assujetti à l'Impôt sur les Sociétés et un régime de transparence fiscale s'applique pour l'actionnaire.

Le régime fiscal applicable aux plus ou moins-values latentes ou réalisées par l'OPCVM dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de chaque actionnaire et / ou de la juridiction à partir de laquelle l'actionnaire a investi les fonds.

L'OPCVM est éligible au Plan d'Epargne en Actions (PEA). L'OPCVM est éligible à l'abattement pour une durée de détention de droit commun prévu au 1ter de l'article 150-0D du Code Général des Impôts. L'OPCVM est en permanence investi au minimum à 75% en parts ou actions de sociétés depuis sa création. L'OPCVM est support de contrats d'assurance-vie

La responsabilité d'APICIL Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et règlementé par l'Autorité des Marchés Financiers.
APICIL Asset Management est agréée en France et règlementée par l'Autorité des Marchés Financiers.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 29/07/2022.